

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local

**Prévention suicide
31 14**

Pass'AGRI

Passer un cap difficile avec la MSA



Retrouvez
toutes les aides proposées
en cas de difficultés
professionnelles

Adresse mail pour prévenir d'une situation de mal-être, en accord
avec la personne concernée :

situationmaetre@hautenormandie.msa.fr


**PRÉFET
DE L'ÈURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

**Prévenir le mal-être, c'est venir en aide
aux exploitants agricoles et à leurs salariés**



**Vous êtes un proche, un bénévole, un professionnel ou un élu
ce guide des aides d'accompagnement est fait pour vous !**

« Ces structures d'accompagnement sont à l'écoute et orientent ! »

REAGIR 27-76 et Solidarité Paysans



- Ecoute et médiation
- Appui au montage des dossiers d'aides économiques



Contacts :
REAGIR : 02 35 59 44 80
Solidarité Paysans : 06 52 75 74 25



Mutualité Sociale Agricole - MSA



- RDV prestations : dispositif d'accompagnement - point sur ses droits
- Facilités de paiement des cotisations (proposition d'échéanciers)
- Aide au répit : en cas d'épuisement professionnel (sur étude du dossier)
- «Bons psy» : prise en charge des consultations chez un psychologue
- Accompagnement de proximité : travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers de prévention, conseillers d'animation des territoires



Contact : 02 32 23 44 22

Association d'Insertion Des Salariés Agricoles - AIDSA



- Entreprise de Travail Temporaire qui répond aux besoins de main d'oeuvre du territoire
- Intérim avec suivi des formalités administratives, contrats, formations



Contact : 02.35.59.74.22
aidsa@aidsa.fr

Chambre d'Agriculture



- Information, conseil réglementaire et PAC
- Accompagnement technique et agronomique
- Facilitation du dialogue avec les élus et les riverains
- Représentation professionnelle en cas d'aléas et gestion de crise



Contact : 02 32 78 80 00

Service de remplacement



- Employeur de main d'oeuvre mise à la disposition des chefs d'exploitation dans le cadre de leur remplacement
- Aide du département : 10€ par heure, plafond : 160h
- Aide MSA : sur étude du dossier
- Crédit d'impôt : 14 jours par an égal à 50 % des dépenses



Contact : 02 32 28 67 56 - 06 22 92 37 61

Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM



- Ecoute et accompagnement
- Appui réglementaire
- Aide à la télédéclaration PAC
- Aide à l'audit de l'exploitation
- Aide à la restructuration de l'entreprise (AREA)
- Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP)



Contact : 02 32 29 62 86 - 02 32 29 60 60

Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS)



- Déploiement du dispositif activité partielle
- Renseignements en droit du travail



Contact : 02 32 31 84 97 / 02 32 31 85 04 / 02 32 31 85 05 ou ddets-acti-vite-partielle@eure.gouv.fr (activité partielle) - 08 06 00 01 26 ou ddets-renseignements@eure.gouv.fr (renseignements en droit du travail)

Reconversion – Formation



- Conseil en Evolution Professionnelle CEP
- Service d'accompagnement et de conseil personnalisé



Contact : 0800 943 143 - <http://www.mon-cep.org/normandie>